



## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 40<sup>ème</sup> promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

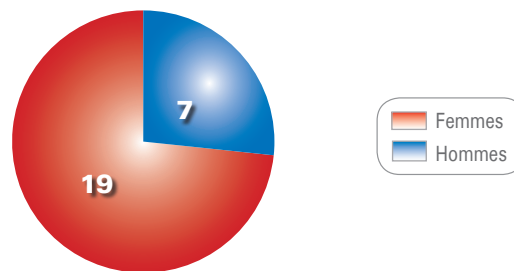
La 40<sup>ème</sup> promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires a débuté sa formation à l'Enap le 30 août 2010 pour une durée de 2 ans. Cette promotion compte 26 élèves, dont 7 hommes et 19 femmes. Leur moyenne d'âge est de 29,7 ans. Le niveau

d'études est élevé comparativement au niveau requis pour le concours de DSP. On y retrouve, en effet, majoritairement des titulaires d'un diplôme Bac + 5 en droit ou sciences politiques. Les résultats portent sur 25 répondants.

Graphique 1

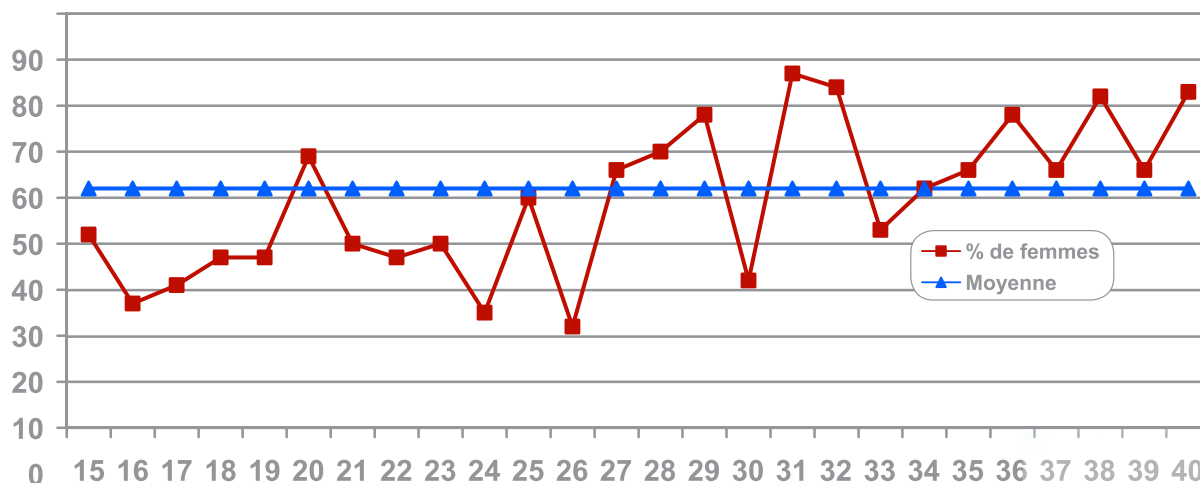
#### Structure par sexe - Effectifs

La proportion de femmes augmente sensiblement par rapport à la 39<sup>ème</sup> promotion. Elles sont 73% contre 56% pour la promotion précédente. Cette représentativité n'a cependant rien d'exceptionnel dans la mesure où les femmes sont majoritaires chez les élèves directeurs depuis maintenant un grand nombre de promotions.



Graphique 2

#### Evolution de la proportion de femmes de la 15<sup>ème</sup> à la 40<sup>ème</sup> promotions



En dépit du relief accidenté de la courbe des proportions de femmes, dû aux faibles effectifs des promotions d'élèves directeurs, une tendance à la féminisation apparaît depuis la 15<sup>ème</sup> promotion. Mais c'est à partir de la 27<sup>ème</sup> promotion que la ten-

dance s'affirme réellement. En effet, de la 27<sup>ème</sup> à la 40<sup>ème</sup> promotions, seules deux d'entre elles comptent des proportions de femmes inférieures à la moyenne.

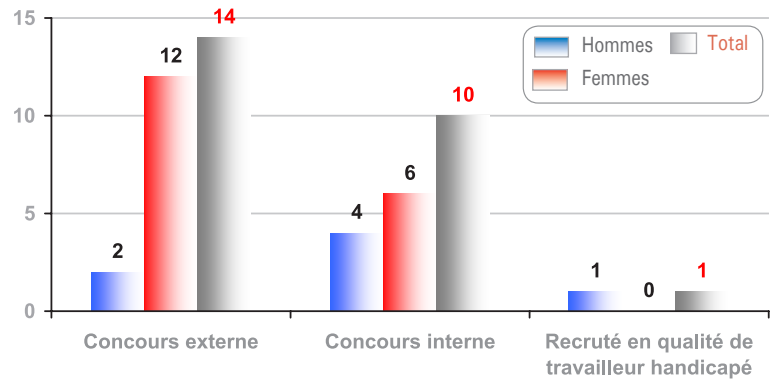
# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 40<sup>ème</sup> promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 3

### Modalités d'entrée – Effectifs

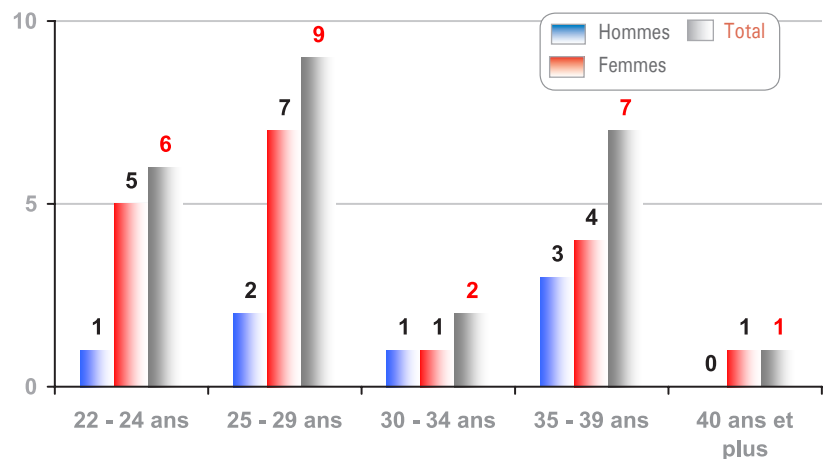
Les élèves recrutés par concours externe sont les plus nombreux (14). Le nombre de « concours interne » est toutefois conséquent (10). On compte également 1 élève recruté en qualité de travailleur handicapé. En proportion, les femmes sont davantage issues du concours externe (12 sur 18) que les hommes (2 sur 6).



Graphique 4

### Répartition des élèves par sexe et par âge - Effectifs

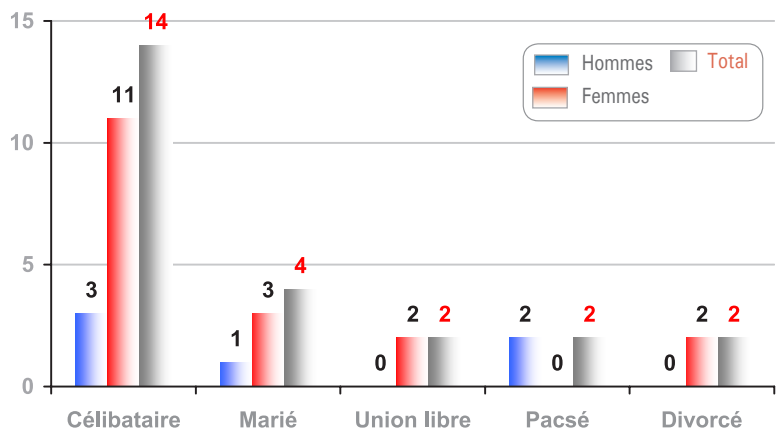
L'âge moyen de l'ensemble de la promotion est de 29,7 ans, ce qui est très proche du niveau des promotions antérieures. Les âges s'échelonnent de 22 à 40 ans. On note donc un écart d'âge élevé dû en partie aux différentes modalités de recrutement (concours interne ou externe). Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes (28,9 ans contre 31,6 ans).



Graphique 5

### Situation matrimoniale - Effectifs

La majorité des élèves sont célibataires (14). Malgré un âge moyen relativement élevé, les élèves vivant en couple, c'est-à-dire mariés, en union libre ou pacsés, sont moins nombreux (8). 2 élèves sont divorcés.

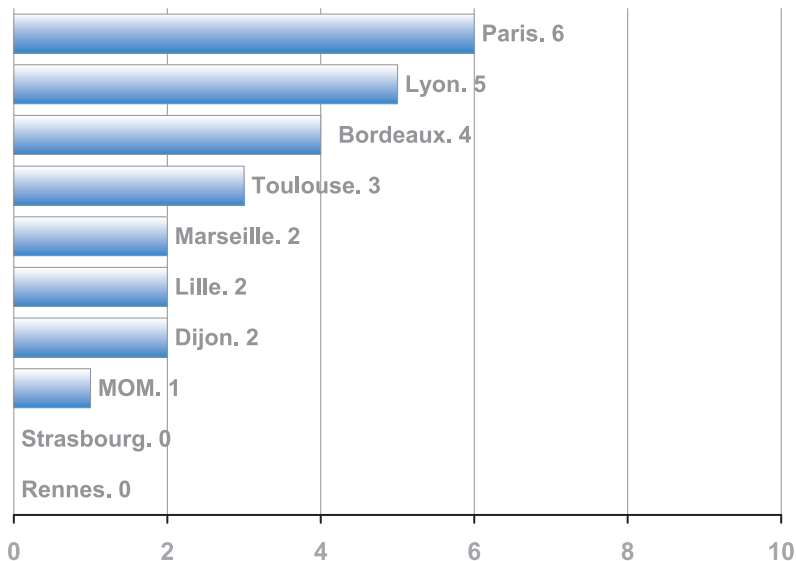


# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 40<sup>ème</sup> promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 6

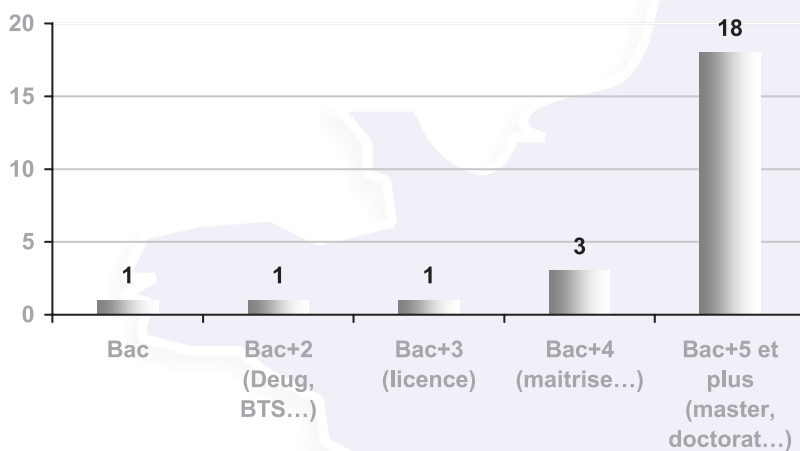
### Directions interrégionales – Effectifs



L'origine géographique des élèves a évolué depuis la précédente promotion. Paris est désormais la direction interrégionale la plus représentée (6 élèves), suivie de près par celle de Lyon (5). La DI de Bordeaux, qui était première pour la 39<sup>ème</sup> promotion, est reléguée au troisième rang (4). Les autres élèves se répartissent au sein des DISP de Toulouse (3), Marseille (2), Lille (2), Dijon (2) et la MOM (1). Notons qu'aucun élève n'est originaire de la DISP de Strasbourg, ni de celle de Rennes.

Graphique 7

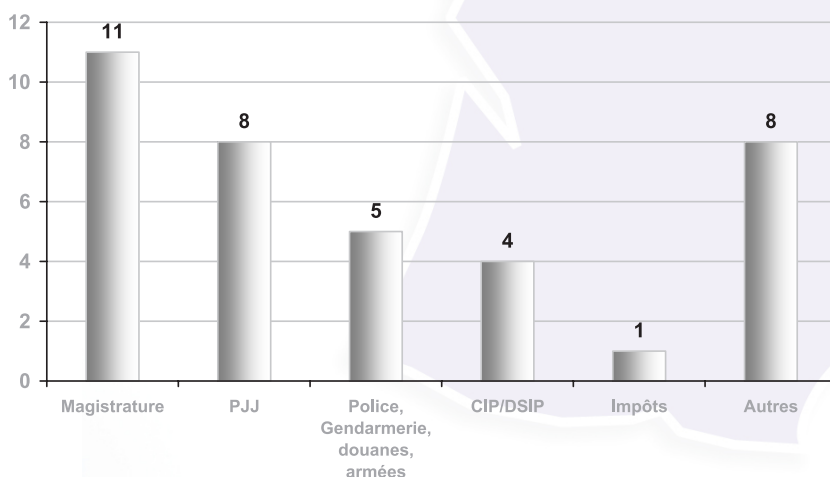
### Diplômes et spécialités - Effectifs



Une nouvelle fois, cette promotion de directeurs se caractérise par des diplômes plus élevés que le niveau requis pour passer le concours (Bac + 3). Ainsi, 21 élèves sur 26 sont au moins titulaires d'une maîtrise. De plus, la nature des diplômes fait apparaître une large majorité d'élèves issus des filières droit et sciences politiques (21 sur 26). Seuls 2 élèves sont diplômés en sciences humaines.

Graphique 8

### Nature des autres concours passés – Effectifs



Pour les élèves de ce corps professionnel, le concours de directeur pénitentiaire est bien souvent un concours passé parmi beaucoup d'autres. Cette promotion ne fait pas exception à la règle. Ils sont 20 sur 26 à avoir passé d'autres concours (2 en moyenne).

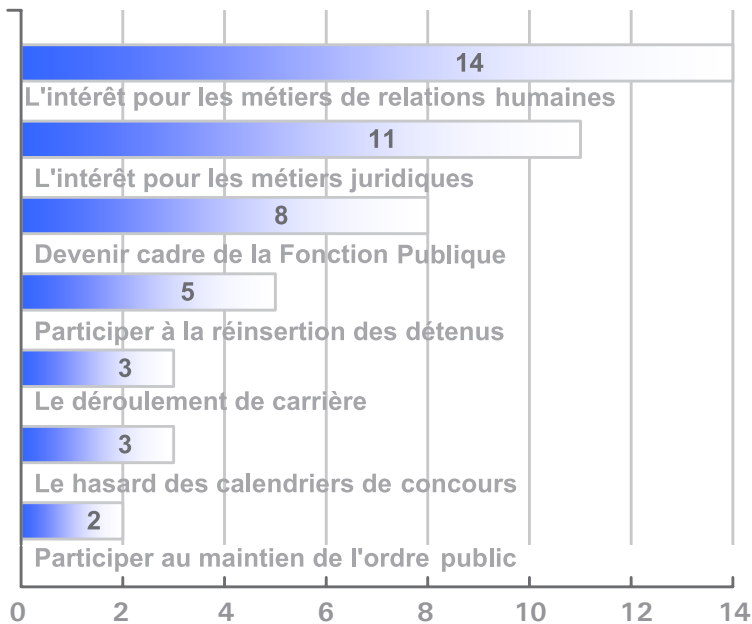
Le concours le plus prisé est celui de la magistrature. Ils sont 11 à l'avoir tenté. Suit de près celui de la protection judiciaire de la jeunesse avec 8 élèves qui l'ont passé. Vient ensuite les concours de la police, de la gendarmerie, des douanes et des armées (5), des métiers de l'insertion et de la probation dans l'administration pénitentiaire (4) et des impôts (1).

# Éléments de connaissances sociodémographiques

## 40<sup>ème</sup> promotion de Directeurs des Services Pénitentiaires

Graphique 9

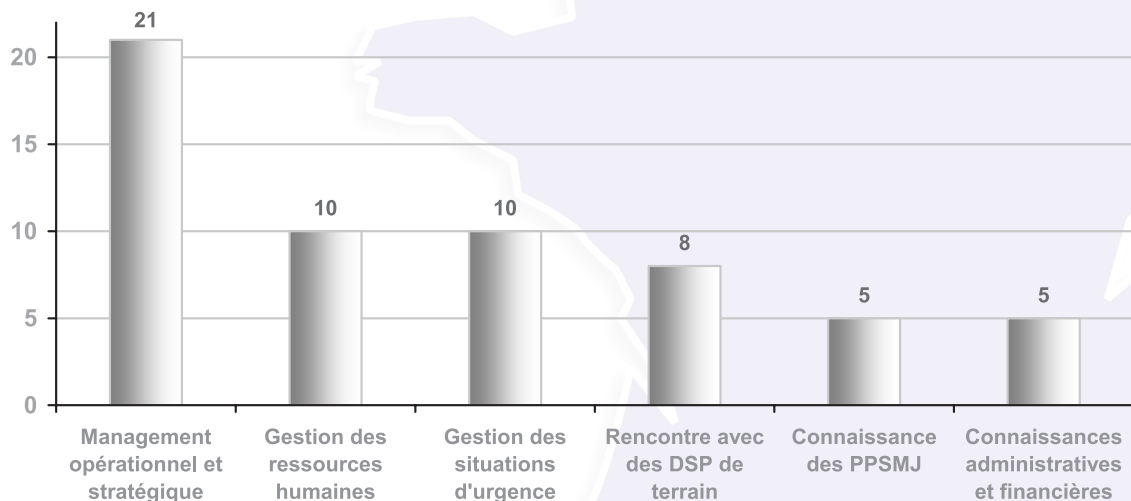
### Motivations à passer le concours de directeur pénitentiaire – Effectifs



Interrogés sur leurs deux principales motivations à intégrer l'Administration Pénitentiaire, les élèves citent le plus souvent l'intérêt pour les métiers de relations humaines (14 suffrages). La deuxième motivation la plus citée est l'intérêt pour les métiers juridiques (11), suivie de près par l'aspiration à devenir cadre de la fonction publique (8).

Graphique 10

### Attentes vis-à-vis de la formation – Effectifs



Les élèves ont été interrogés sur leurs principales attentes par rapport à la formation. Le domaine qui concentre le plus grand nombre d'attentes est le management. Ils sont en effet 21 sur 26 à rechercher une formation dans ce domaine. Suivent

à égalité (10 suffrages) la gestion des ressources humaines et la gestion des situations d'urgence. Avec 8 voix sur 26, la rencontre avec des DSP de terrain est également une aspiration importante chez ces élèves.



Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER - Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX